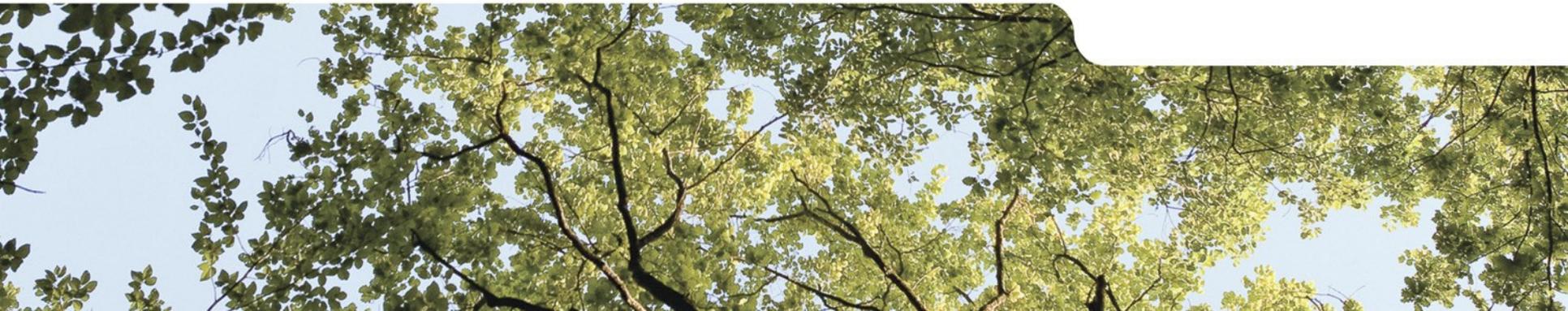




Office National des Forêts

L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

PRÉSENTATION CODEV – 27 JANVIER 2025



L'Office national des forêts, établissement public à caractère industriel et commercial (Epic), fête ses 50 ans en 2015.

- Sa mission : assurer la gestion durable des forêts publiques françaises, soit près de 11 Mha de forêts et espaces boisés en métropole et dans les DOM ;
- Son action s'inscrit dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de performance tripartite avec l'État et la Fédération nationale des communes forestières.

LA FORÊT FRANÇAISE, 30% DU TERRITOIRE

TAUX DE BOISEMENT

- moins de 15 %
- entre 15 et 25 %
- entre 25 et 35 %
- entre 35 et 45 %
- 45 % et plus



- L'ONF rassemble près de 9 000 professionnels qui assurent la gestion des forêts publiques qui rassemblent les forêts de l'Etat et celles des collectivités, soit environ 17 000 forêts et 25% de la forêt française.

L'ONF AUX CÔTÉS DES COMMUNES FORESTIÈRES

En France, 15 000 communes sont propriétaires d'une forêt.

L'ONF est le gestionnaire unique des forêts des collectivités, sous couvert du REGIME FORESTIER

En partenariat avec l'ONF, les communes forestières exercent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la politique forestière et la structuration de la filière bois locale.



CHARTRE DE LA FORÊT COMMUNALE

L'ONF EN BREF

Au quotidien, les forestiers veillent à l'entretien, au développement et au renouvellement des espaces naturels. Leur gestion permet de concilier trois objectifs indissociables : répondre aux besoins des hommes grâce à la production de bois, préserver la biodiversité et accueillir le public.

L'Office réalise également des missions de service public pour le compte de l'État dans les domaines de la prévention et de la gestion des risques naturels : protection du littoral, restauration des terrains de montagne, défense des forêts contre les incendies.

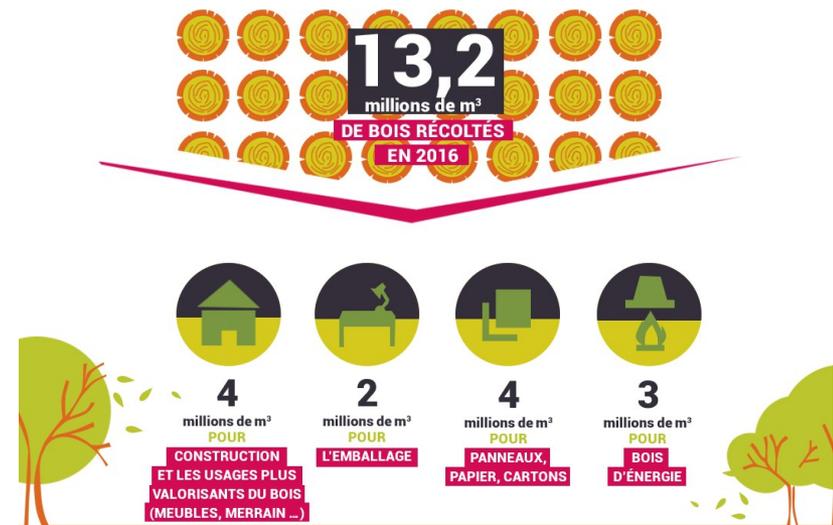
Des prestations et des services « sur mesure », dédiés à la valorisation des espaces naturels, sont par ailleurs proposés aux collectivités et aux entreprises.



BOIS

Produire du bois, un acte de gestion sylvicole qui a trois finalités :

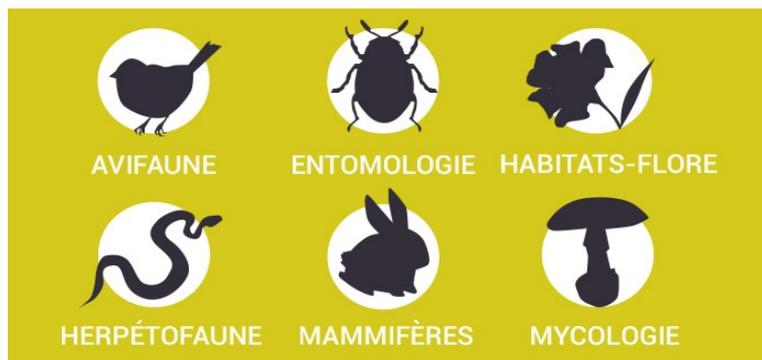
- Assurer le renouvellement des forêts : la récolte de bois permet de contribuer au renouvellement des forêts, et accompagner la croissance des arbres d'avenir.
- Offrir à la société un éco-matériau renouvelable pour relever le défi de la transition écologique et climatique
- Approvisionner la filière forêt-bois : avec 35% du bois mis sur le marché en France, l'ONF contribue, à l'essor des filières industrielles d'avenir (construction bois, bois-énergie, bio-économie), au développement des territoires et à la création et maintien d'emplois locaux.
- La filière forêt-bois représente 400 000 emplois en France



BIODIVERSITE

L'ONF est un acteur important de la préservation de la biodiversité des milieux naturels avec :

- 6 réseaux de forestiers naturalistes (soit 230 agents forestiers) qui mobilisent les compétences internes de l'ONF afin de prendre en compte de la biodiversité dans la gestion forestière.
- Des actions pour préserver la ressource en eau : choix raisonné des essences et des modes de sylviculture, préservation des milieux humides en partenariat notamment avec les agences de l'eau.
- Un réseau d'aires protégées : 6,6% de forêts domaniales, sous statut de protection (réserve naturelle, réserve biologique, ...).



ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS

La forêt française reçoit 700 millions de visites par an. Pour accueillir le public dans les meilleures conditions, l'ONF agit pour :

- La préservation des paysages.
- L'aménagement des espaces naturels : sentiers pédestres, circuits VTT, aires d'accueil, aménagement de sites naturels et/ou historiques...
- La sensibilisation du public au rôle de la forêt et de la gestion forestière : rencontres, événements, accueil de scolaires...



MAINTENIR L'ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER

- La recherche de l'équilibre sylvo-cynégétique fait partie intégrante de la gestion durable des forêts.

En l'absence de prédateurs naturels, la chasse est le seul mode de **régulation des populations d'ongulés** (cerf, chevreuil, sanglier) qui, lorsqu'elles sont en trop grand nombre, **compromettent la régénération des forêts** et entraînent une baisse de la biodiversité.

- En forêt domaniale, l'ONF est le détenteur du droit de chasse et mène une gestion cynégétique exigeante en partenariat avec les acteurs du monde de la chasse.



PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS

L'ONF est un acteur reconnu dans le domaine de la prévention des risques naturels :

- **Restauration des terrains de montagne (RTM) :** études et travaux pour prévenir avalanches, crues, laves torrentielles, glissements de terrain et chutes de blocs.
- **Défense des forêts contre les incendies (DFCI) :** actions de prévention (débroussaillage, création de pare-feu), intervention sur les départs de feux aux côtés des services de secours, réhabilitation des espaces incendiés
- **Gestion et préservation des milieux littoraux :** stabilisation des dunes par des techniques douces (telles que la plantation de certains végétaux) pour lutter contre l'érosion



PRÉPARER L'AVENIR GRÂCE À LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

L'ONF est doté d'un département « Recherche, développement et innovation ».

De nombreux travaux, destinés notamment à préparer l'avenir face aux changements climatiques, sont menés en partenariat avec des organismes scientifiques et techniques (INRA, FCBA, IGN, CEREMA, CNES...).

L'ONF pilote aussi, en lien avec l'INRA, le conservatoire génétique des arbres forestiers. Sa mission est d'évaluer l'impact de l'homme et notamment des pratiques sylvicoles sur les ressources génétiques des arbres forestiers.



ÉTENDRE ET EXPORTER SES SAVOIR-FAIRE

Grâce à ses filiales, l'ONF développe de nouveaux marchés dans le secteur de l'énergie et à l'international :

- **ONF International (ONFI)** : bureau d'étude reconnu en matière de gestion de la forêt tropicale, d'aménagement et de développement des territoires et de changement climatiques.
- **ONF Énergie** : acteur majeur du marché des combustibles bois. Cette filiale occupe 25 % du marché des plaquettes forestières destinées aux chaufferies collectives et industrielles.



PROPOSER DES SERVICES SUR MESURE AUX ENTREPRISES ET AUX COLLECTIVITÉS



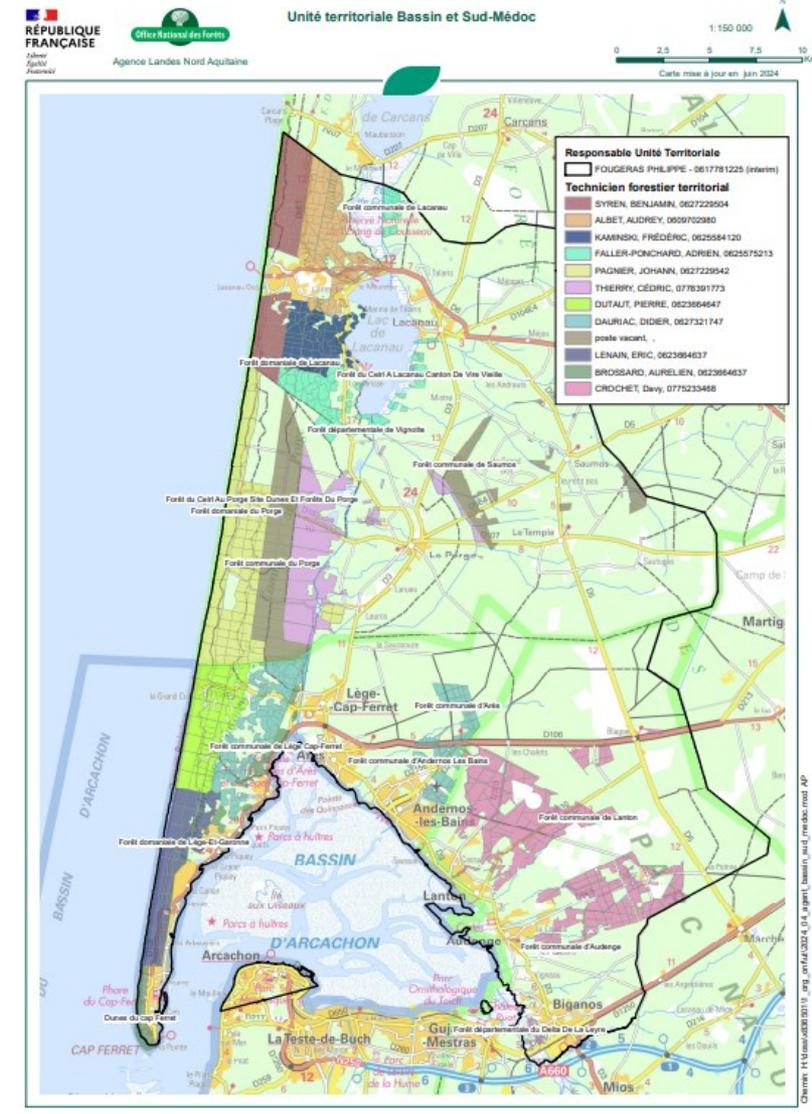
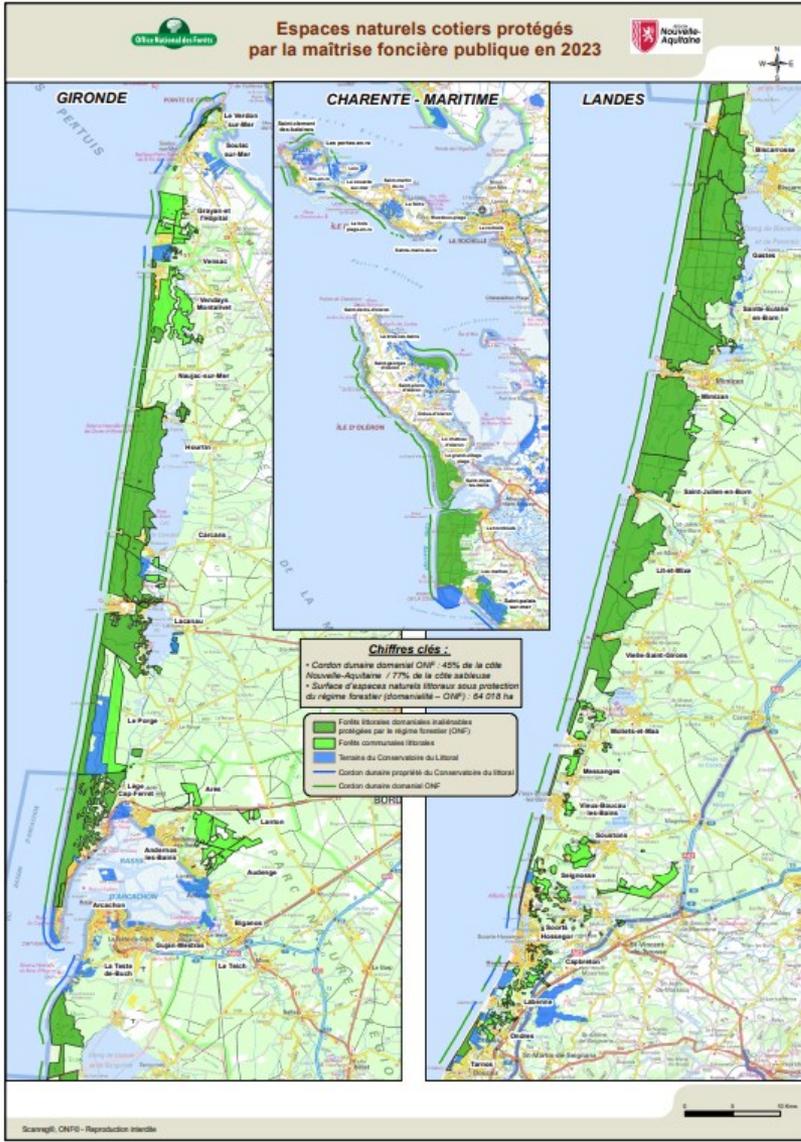
- L'ONF propose à des clients publics et privés de nombreuses prestations de service : travaux sylvicoles, plantations, réhabilitation de sites, maîtrise de la végétation, etc.
- Les grands gestionnaires d'infrastructures (SNCF, RTE, GRT Gaz, Voies navigables de France...) font appel à l'ONF pour mener des chantiers aux abords d'infrastructures situées dans des espaces naturels (réseaux routiers, ferroviaires, électriques et fluviaux...).
- Les mécénats : l'ONF offre la possibilité aux entreprises de s'investir dans des opérations concrètes de mécénat en faveur de la forêt, du climat et des paysages.

UNE PRÉSENCE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, MÉTROPOLE ET OUTRE-MER

- 1 direction générale à Paris
- 6 directions territoriales en métropole
- 5 directions régionales (Corse et DOM)
- 51 agences territoriales
- 15 agences spécialisées (travaux, études, missions d'intérêt général)
- 1 agence nationale études et travaux



L'AGENCE LANDES NORD AQUITAINE ET LES UNITES TERRITORIALES



LA FORET LITTORALE ATLANTIQUE DUNAIRE



DUNES ET FORÊTS D'AQUITAINE

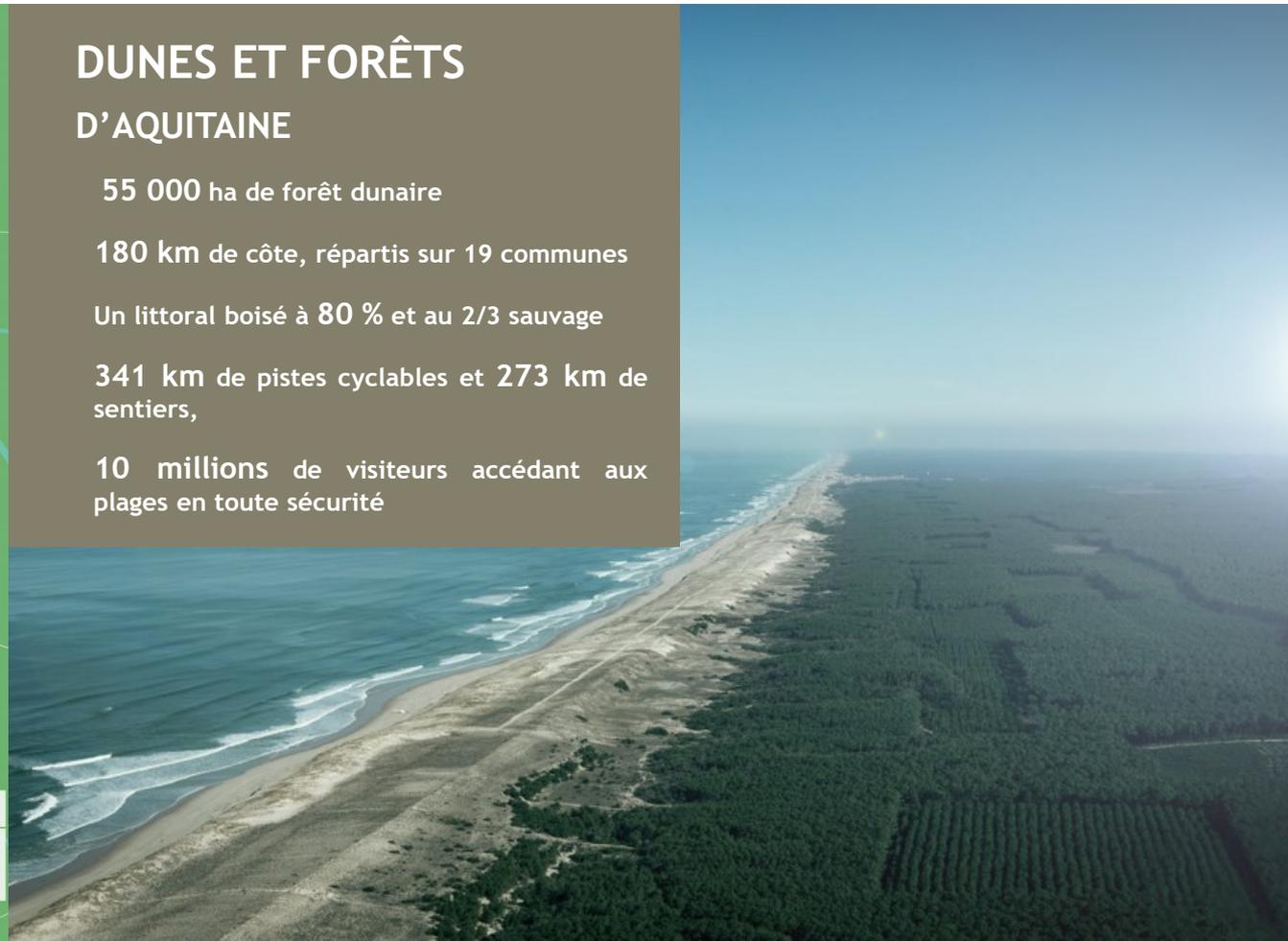
55 000 ha de forêt dunaire

180 km de côte, répartis sur 19 communes

Un littoral boisé à 80 % et au 2/3 sauvage

341 km de pistes cyclables et 273 km de sentiers,

10 millions de visiteurs accédant aux plages en toute sécurité



UNE GESTION MULTIFONCTIONNELLE



Moyens aériens du SDIS La Teste - Juillet 2022



Surveillance des massifs en période de risque



Déplacement du poste de secours du petit Nice - 2012

© ONF C. BOUCHET



Suivi du trait de côte dans le cadre de l'OCNA

© ONF E. LENAÏM



Incendie de La teste - Juillet 2022



Simulation Landsim 3d du recul du trait de côte

© ONF BEL





FORÊT D'EXCEPTION®

BASSIN D'ARCACHON

Dossier de candidature au renouvellement du label



Présentation auprès du Comité National d'Orientation
Séance du 06 décembre 2024

Rapporteurs auprès du CNO: Jérôme BURIDANT, Catherine GERARD, Laurence LE LEGARD MOREAU

Dossier présenté par: Catherine GUILLERM (Lège Cap Ferret), Sophie DEVILLIERS (Arcachon), Angélique TILLEUL (La Teste de Buch),

Sébastien GENDRY (ONF LNA), P.FOUGERAS (ONF UT BSM)



FORÊT D'EXCEPTION® BASSIN D'ARCACHON

Un label national



BASSIN
D'ARCACHON



L'Office national des forêts (ONF) s'est engagé à affirmer une politique de développement durable dans les forêts publiques et à créer un réseau de sites démonstratifs et exemplaires.

Cette démarche de développement local associe étroitement les élus et les acteurs locaux. Elle s'est concrétisée par un label de reconnaissance : Forêt d'Exception®.

Sur les 17 forêts qui se sont engagées dans la démarche, 16 sont labellisées.

Présentes dans le réseau depuis la création du label, les forêts domaniales du Bassin d'Arcachon sont les représentantes des forêts littorales atlantiques dunaires.

Aux côtés des forêts communales de Lège Cap Ferret et d'Arcachon, qui rejoignent la démarche, elles sollicitent le renouvellement du label.

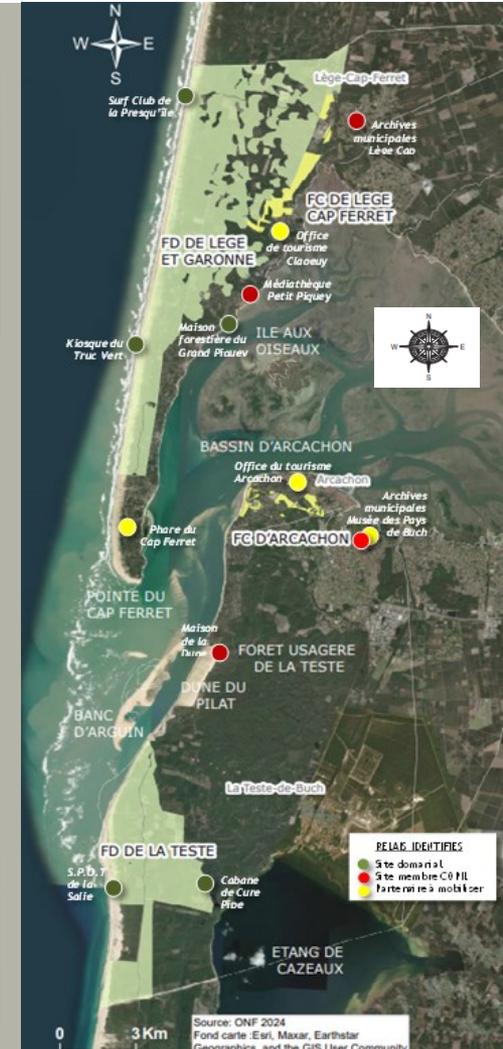
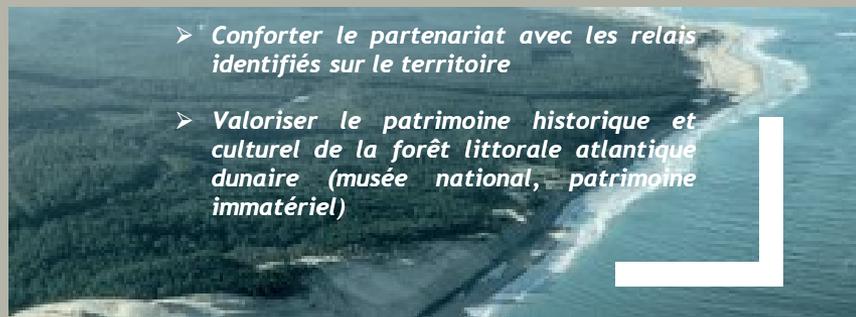
C'est dans ce cadre que tous s'engagent sur un contrat de projet qui précise les actions qui seront initiées ou poursuivies au cours de la période 2024 - 2028.

Périmètre et forêts labellisées



Associer pour mieux intégrer...

BASSIN D'ARCACHON





BASSIN
D'ARCAÇON



Tempête Klaus

2010

Lancement de la démarche



Tempête Xynthia

2012

Concertation et mise en place du COPIL



Tempête Cristine

2015

Signature de la charte



Caroline
Suzana
Kürt
Wielfried
Carmen
Eléonor
Amélie
Sébastien...

2016

Signature du contrat de projet



COVID 19

2018

Dossier de candidature



Incendie de La Teste

2022

Animation du contrat de projet



Tempêtes Aline, Céline, Ciaran Domingo,

2023

Report du renouvellement

Bilans - concertation

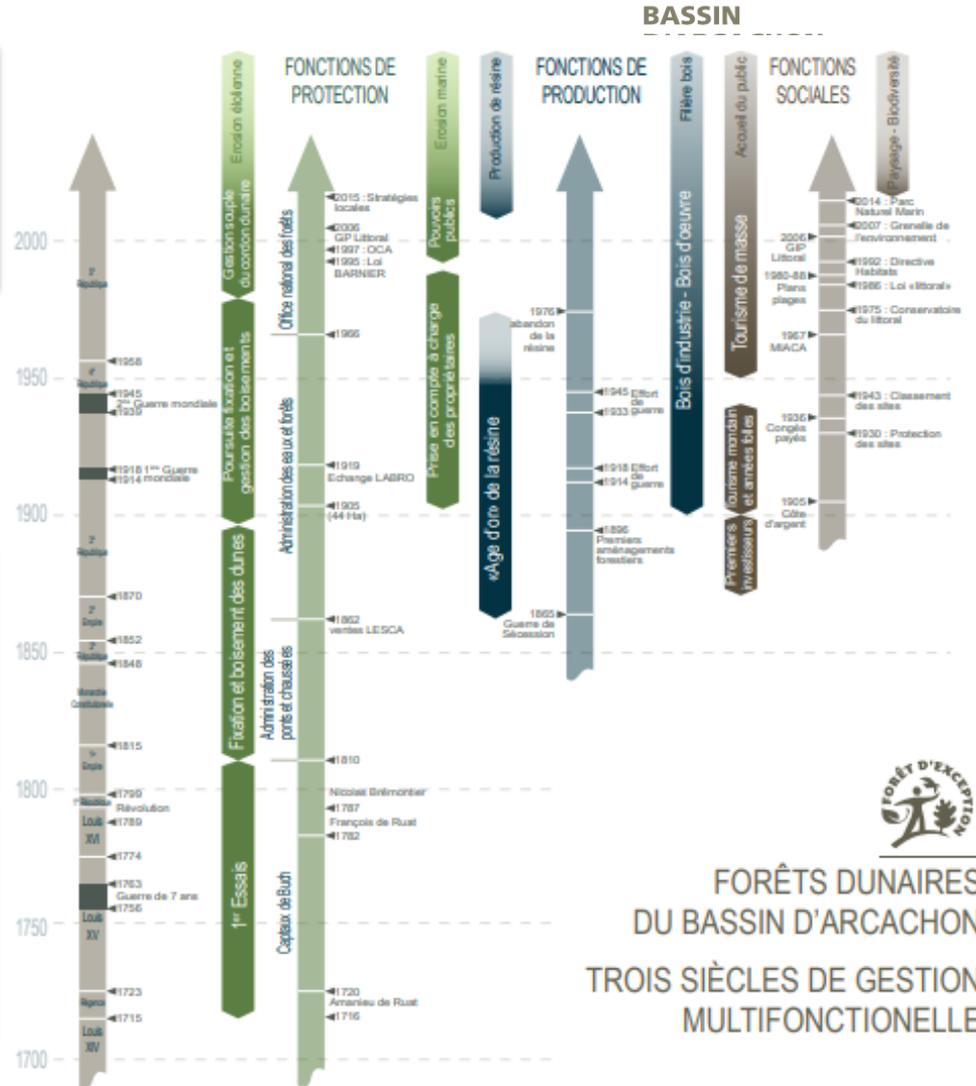
Visite du CNO

2024

06 décembre 2024 : Le renouvellement du Label ?

FORÊT D'EXCEPTION® BASSIN D'ARCACHON

Une histoire singulière

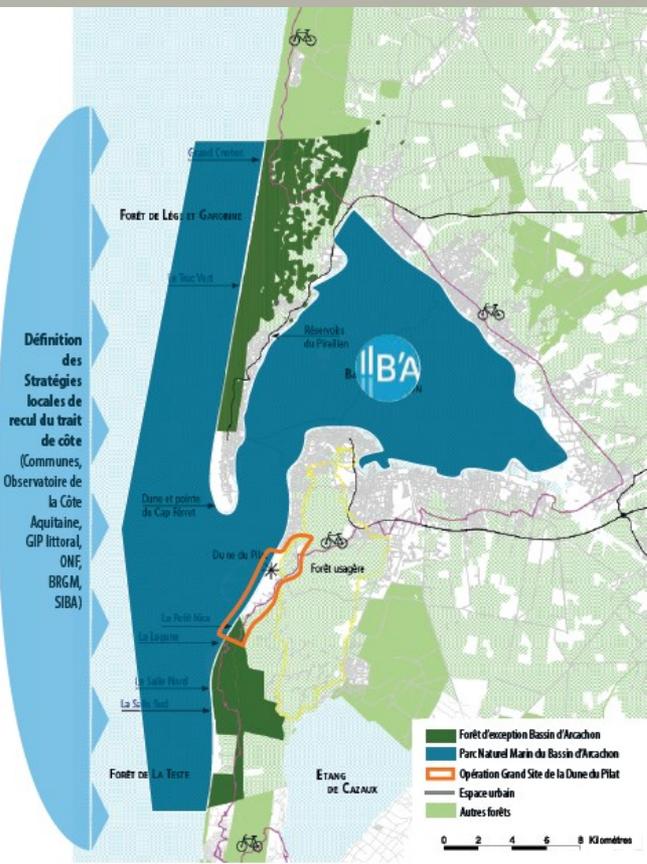


FORÊTS DUNAIRES
DU BASSIN D'ARCACHON
TROIS SIÈCLES DE GESTION
MULTIFONCTIONNELLE

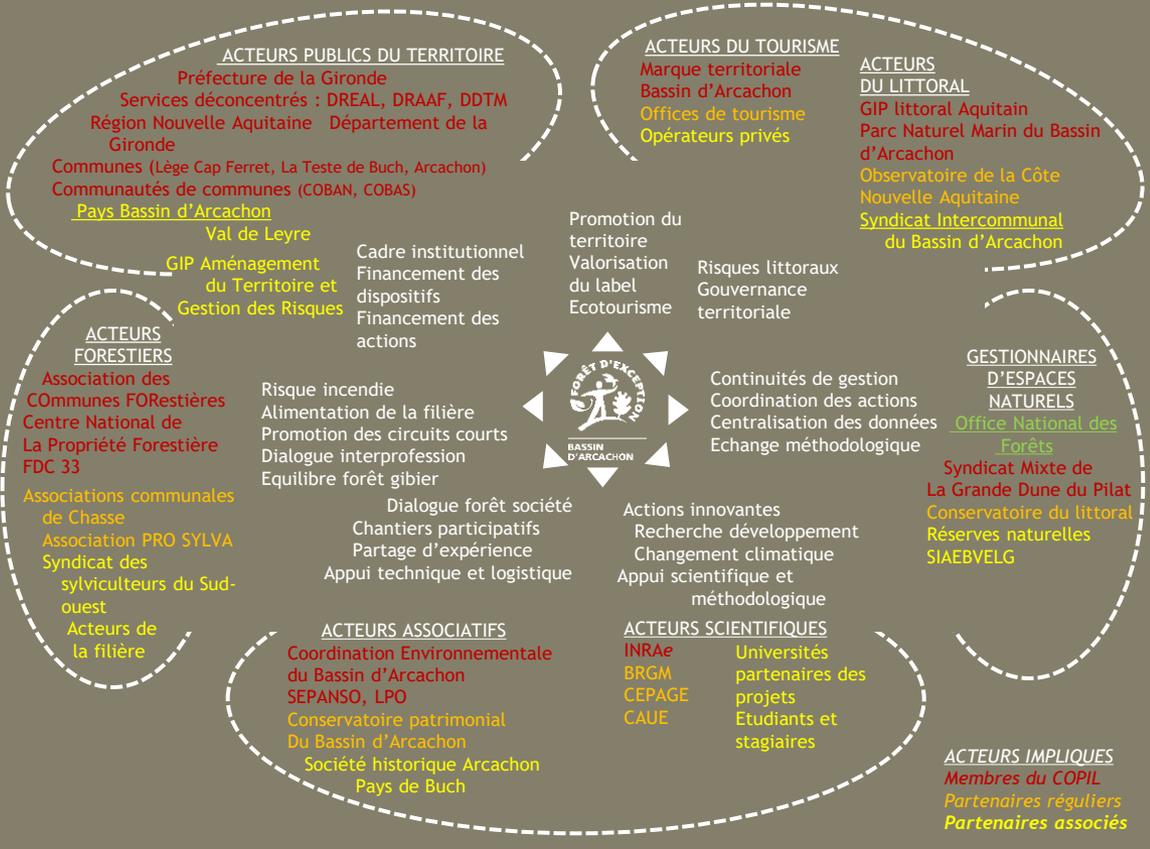
FORÊT D'EXCEPTION® BASSIN D'ARCACHON



BASSIN D'ARCACHON



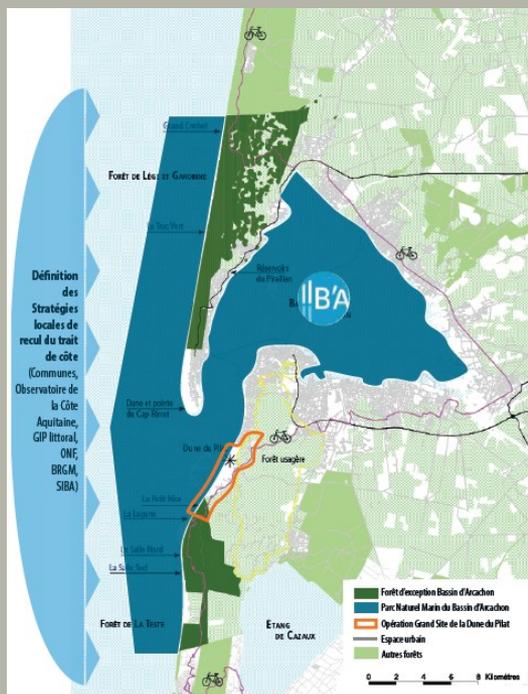
Définition des Stratégies locales de recul du trait de côte (Communes, Observatoire de la Côte Aquitaine, GIP littoral, ONF, BRGM, SIBA)



FORÊT D'EXCEPTION® BASSIN D'ARCACHON



BASSIN D'ARCACHON



Présidence du comité de pilotage	M. Bruno LAFON
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	M. Le Président du Conseil Régional ou son représentant
Conseil Départemental de la Gironde	M. Président du Conseil Départemental ou son représentant
Sous-préfecture d'Arcachon	M. Le Sous-préfet ou son représentant
Mairie d'Arcachon	M. Le Maire ou son représentant
Mairie de La Teste de Buch	M. Le Maire ou son représentant
Mairie de Lège Cap Ferret	M. Le Maire ou son représentant
DREAL Aquitaine (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)	Madame l'inspectrice des sites
DRAAF Aquitaine (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)	Madame la cheffe du SERFOB
ADPPM (Association de Défense et de Promotion Pyla/Mer)	M. Le Président ou son représentant
Bassin d'Arcachon Ecologie	M. Le Président ou son représentant
CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage)	M. Le Directeur ou son représentant
CNPF (Centre National de la Propriété Forestière d'Aquitaine)	M. Le Directeur ou son représentant
CODEPPI (Comité de Défense et Protection de la Presqu'île)	M. Le Président ou son représentant
COFOR de Gironde (Association des Communes Forestières de Gironde)	M. Le Président ou son représentant
Conservatoire du Littoral	Mme la Déléguée Régionale ou son représentant
Conservatoire patrimonial du Bassin d'Arcachon	M. Le Président ou son représentant
Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde	M. Le Directeur ou son représentant
GIP Littoral Aquitain	Monsieur le Directeur ou son représentant
INRAe (Institut National de la Recherche pour l'Agriculture et l'Environnement)	M. Le Directeur ou son représentant
IRSTEA (Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture)	Mr le Chargé de mission accueil du public
Jardin Botanique de Bordeaux	M. Le Directeur ou son représentant
LPO Aquitaine (Ligue de Protection des oiseaux)	M. Le Directeur ou son représentant
Office National des Forêts	M. Le Directeur d'Agence M. Le Chef de Projet Forêt d'exception Mme La Responsable UT Biscarosse M. Le Responsable UT Bassin et Sud Médoc
PALCF (Protection et Aménagement Lège Cap Ferret)	M. Le Président ou son représentant
Pro Silva	M. Le Président ou son représentant
SEPANSO (Société pour l'Etude et l'Aménagement Nature Sud-Ouest)	M. Le Président ou son représentant
SIBA (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon)	Mme La Directrice du pôle marque territoriale
SYBARVAL (Syndicat Intercommunal bassin d'Arcachon Val de l'Eyre)	Mme La Présidente ou son représentant
SMGDP (Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pyla)	Mme La Directrice S/C Mme la Présidente
SYSSO (Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest)	M. Le Président ou son représentant
Vue du Cap	Mme. La Présidente



1



Garantir une gouvernance partagée et évaluer les actions engagées



Bruno LAFON
Président

FORÊT D'EXCEPTION®
BASSIN D'ARCACHON

« Redonnons la place qu'elle mérite à la forêt dunaire dans ce beau territoire. Soyons profondément modernes et innovant par la poursuite d'un modèle et d'une vitrine mise en place par des hommes passionnés, pour une forêt d'exception »

2



Promouvoir l'identité du massif en s'appuyant sur son patrimoine environnemental, historique et culturel



Sophie DEVILLIERS
Adjointe environnement
ARCACHON

« Notre forêt, riche de son patrimoine environnemental et historique, est un héritage précieux pour les générations futures : elle porte la mémoire de paysages séculaires, préserve des savoirs ancestraux, et demeure un pilier pour la régénération des écosystèmes et l'équilibre climatique de demain »

3



Accueillir un public nombreux, dans le respect de la fragilité des milieux



Angélique TILLEUL
Adjointe environnement
LA TESTE DE BUCH

« Face aux conséquences du changement climatique, l'adaptation de nos structures d'accueil soumises à l'aléa érosif et la pédagogie autour de la fragilité des espaces naturel sont des axes indispensables à une bonne appréhension des milieux naturels et de leurs enjeux au cœur de notre territoire »

4



Agir pour préserver la biodiversité des écosystèmes en exploitant la forêt de manière durable



Catherine GUILLERM
Adjointe environnement
LEGE CAP FERRET

« Dans un contexte global d'effondrement de la biodiversité, la forêt d'exception du bassin d'Arcachon a une très forte responsabilité dans la préservation de nombreuses espèces animales et végétales, dont certaines patrimoniales. Ce contrat de territoire apporte des réponses concrètes à cet enjeu majeur »

Poursuivre et valoriser les actions engagées



Connaître pour mieux protéger...

BASSIN
D'ARCACHON

Dunes et forêt Une complémentarité unique



A la recherche de l'inconnu du sable



Lancement du sérieux Game
« Espéride et la forêt de demain »



Poussin de gravelot à collier interrompu
© PNMB



Opération inter service nocturne
© Gendarmerie nationale

... Et maintenant?

- Poursuivre l'actualisation du socle de connaissance dans le cadre d'actions ciblées
- Déployer et valoriser localement les outils existants et les acquis
- Poursuivre les suivis et les actions en faveur des espèces et des milieux
- Poursuivre la coordination inter services au bénéfice de la surveillance des massifs
- Disposer d'un bilan patrimonial des forêts d'exception valorisable auprès du public et des acteurs

Une complémentarité à partager



Se recentrer sur le cœur de projet: une forêt historique, une forêt vivante, une forêt gérée, une forêt partagée

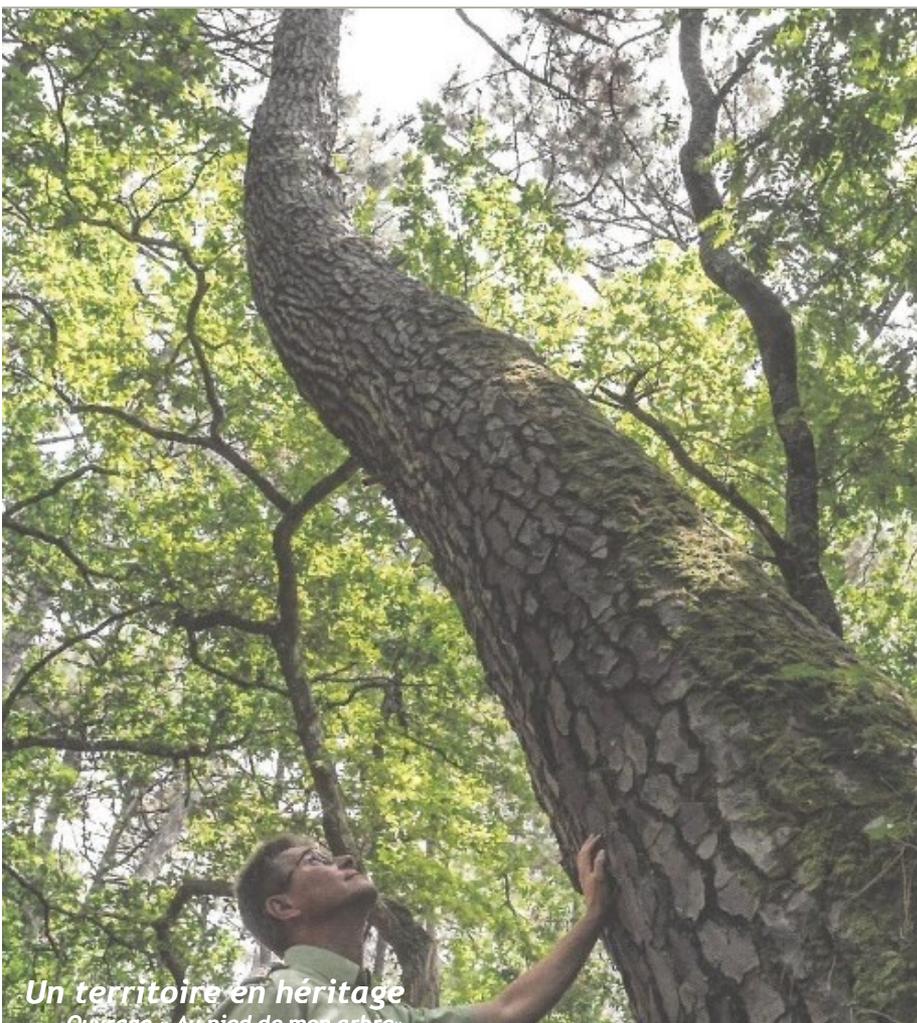


Partager, pour mieux comprendre...

BASSIN
D'ARCACHON

... Et maintenant?

- Recentrer les actions auprès d'un réseau de sites et de partenaires
- Structurer l'évènementiel par la valorisation des partenariats avec les communes et les acteurs locaux
- Poursuivre l'animation du dialogue forêt et société
- Structurer et inscrire dans le temps long la solidarité qui s'exprime après les incendies de 2022
- Soutenir localement les actions de transmission auprès du jeune public



Un territoire en héritage

Quelques années de nos arbres



Assemblée générale de l'Association de Défense de Pilât sur Mer



Opération « Un Sapin pour la dune »



Participation citoyenne
Mon Bassin Mon action : Récolte de cônes



Accompagner la renaissance du massif



Un territoire à transmettre

Partager les enjeux de la gestion durable des peuplements forestiers



Préserver, pour mieux transmettre...

**BASSIN
D'ARCACHON**



Peuplement irrégulier
de pin maritime

©Giada Connestari
Imagéo ONF



Régénération naturelle
de pin maritime

©Giada Connestari
Imagéo ONF



Habitat sous les pins

© ONF P. Gauthier



Maison à ossature Bois
Propriété LOMBRAIL -
Conception Bartherotte

© ONF P. FOUGERAS

- Partager la lecture du paysage forestier, comprendre sa gestion.
- Partager les enjeux et les difficultés du renouvellement naturel des peuplements
- Poursuivre le rôle de conseil sur la gestion des boisements intra urbains.
- Développer des contrats d'approvisionnement avec les acteurs locaux
- Intégrer les enjeux liés au renouvellement des peuplements incendiés



Un massif à
faire renaître

© Patrice HAUSER

Intégrer les conséquences prévisibles du changement climatique au cœur des actions



Anticiper, pour mieux s'adapter...

BASSIN
D'ARCACHON

Un vestige à sauvegarder L'épave de « La Garonne » ?



- Inscrire durablement les forêts labélisées dans les protocoles scientifiques
- Valoriser les résultats des programmes scientifiques et des suivis auprès des acteurs et du public
- Contribuer aux dispositifs de suivi de la fréquentation à l'échelle du territoire
- Soutenir la définition et la mise en œuvre des travaux identifiés dans le cadre des stratégies locales d'accompagnement

Une dune en devenir Regroupement des gestionnaires MIG Dune





Merci de votre attention ...